

réduit qu'on leur offrait, quelque incommode et infect qu'il pût être.

M. Talon se trouvait aussi à la Rochelle, prêt à s'embarquer sur un vaisseau du roi, pour aller reprendre en Canada ses fonctions d'intendant. Il n'eut pas plutôt appris la résolution de ces filles, qu'il s'empressa de les visiter dans leur hôtellerie, et les invita de la manière la plus obligeante à accepter sur son navire, avec une chambre plus convenable, toutes les commodités et les douceurs qu'il pouvait leur procurer dans la traversée. Des personnes moins désireuses des souffrances que ne l'étaient ces filles auraient pu voir dans une si gracieuse invitation une attention particulière de la divine Providence sur leur voyage. Ces bonnes filles de Saint-Joseph firent bien paraître dans cette circonstance combien elles étaient dignes de porter à leurs sœurs de Villemarie l'esprit religieux qui les dirigeait elles-mêmes dans toutes leurs démarches. Elles remercièrent M. Talon de la faveur si honorable qu'il voulait bien leur faire, et le prièrent de trouver bon qu'elles occupassent dans leur navire le lieu qu'elles avaient accepté. La nécessité de se trouver avec un grand nombre de personnes de qualité et d'hommes de guerre qui devaient accompagner l'intendant, fut le